

Avis aux fournisseurs

Le 21 novembre 2005

LE FICHIER DE LA LISTE DES AVIS DE MODIFICATION (FLA)

En vertu de la version 5.3 des Instructions pour la réalisation d'un mandat de rénovation cadastrale, le fichier de la liste des avis de modification (FLA) est assujéti à la règle particulière suivante :

*« ... Tous les avis produits par le Fournisseur doivent donc y être inscrits. Certains d'entre eux apparaîtront deux fois à cette liste lorsque des copies supplémentaires d'avis sont destinées aux grands propriétaires gestionnaires d'immeubles. **Les avis doivent apparaître dans le même ordre que celui dans lequel ils sont transmis, c'est-à-dire par ordre alphabétique de noms de destinataires.** »*

Veillez prendre note que dorénavant, cette règle est aussi applicable aux fichiers de la liste des avis de modification (FLA) produits pour les mandats de rénovation cadastrale réalisés en vertu des Instructions antérieures à 5.3.

(Avis 05-09)